Brisez les mythes en testant vos connaissances!

À partir de ce que vous connaissez de la violence conjugale, identifiez s'il s'agit d'un mythe ou d'une réalité. À vos marques, prêts, démystifiez!

1) La violence conjugale est plus répandue chez les familles vivant sous le seuil de la pauvreté, les familles issues de minorités ethniques ou chez celles ayant un faible niveau de scolarité. 5) Les femmes provoquent les agressions de leur conjoint, elles sont également responsables des actes de violence. Les femmes sont aussi violentes que les hommes.

Mythe ou réalité?

2) La jalousie n'est pas un sentiment d'amour mais un de possession. La violence est exercée dans le but de contrôler l'autre que l'on refuse de voir

comme son égal. Aucune substance n'a

le pouvoir de rendre quelqu'un violent.

Mythe ou réalité?

6) Les femmes restent pour différentes raisons soient, la peur, la honte, l'espoir que les choses vont changer, le deuil à faire d'une maison ou d'une vie de famille, le jugement de l'entourage, la crainte que le harcèlement augmente suite à la séparation pour ne nommer que celles-ci.

Mythe ou réalité?

3) L'homicide conjugal est un drame passionnel, un acte de désespoir, un geste d'amour, un moment de folie.

Mythe ou réalité?

7) La violence conjugale est une <u>prise de contrôle</u> et non une «perte » de contrôle. Par des épisodes de violence, sous plusieurs formes, le conjoint affirme sa domination et son pouvoir sur sa partenaire.

Mythe ou réalité?

4) Le conjoint violent est une personne agressive dans toutes les sphères de sa vie. Il est contrôlant avec toutes les personnes de son entourage.

Mythe ou réalité?

8) La violence conjugale est causée par la consommation d'alcool et de drogues

Mythe ou réalité?

Mythe ou réalité?

Réponses:

- **1-** C'est un mythe. La réalité est que toute femme est à risque de vivre de la violence conjugale et ce, sans égard à l'âge, l'origine ethnique, le revenu familial ou le niveau de scolarité.
- **2-** Il s'agit d'une réalité
- **3-** C'est un mythe. La réalité est que l'homicide conjugal est un meurtre, souvent prémédité. Il est le moyen ultime utilisé par les hommes violents pour assurer le contrôle.
- **4-** C'est un mythe. La réalité est qu'un collègue de travail agréable, un voisin charmant et généreux un membre amical d'une équipe sportive, peuvent autant s'avérer être un conjoint violent que le beaufrère colérique et impulsif.
- **5-** C'est un mythe. La réalité est que la personne qui agresse est la seule responsable de ses actes. 84% des victimes de crimes commis contre la personne en contexte conjugal sont des femmes.
- **6-** Il s'agit d'une réalité
- 7- Il s'agit d'une réalité
- 8- C'est un mythe. La réalité est qu'aucune substance n'a le pouvoir de rendre quelqu'un violent.

Vous avez peut-être déjà entendu un conjoint dire « Je n'ai pas voulu la frapper, j'ai perdu contrôle», «J'avais trop bu, je ne supporte pas l'alcool» ou encore «Ouais, mais les femmes sont aussi violentes que les hommes». Ces propos tenus dans le but de justifier les épisodes de violence, s'appuient sur des mythes encore trop répandus dans notre société. Les mythes peuvent contribuer à alimenter les justifications des conjoints violents, à faire porter le blâme aux femmes, ou de les diviser en deux groupes : celles à risque et celles qui ne le sont pas. De toute évidence, les préjugés et les jugements, découlant des mythes, alourdissent le quotidien des femmes victimes et détournent notre attention des réels enjeux liés à ce problème. Dans la lutte contre la violence conjugale, la diffusion d'information juste s'avère essentielle, car plus les femmes seront informées, plus elles auront de moyens pour s'en sortir.

À lire dans notre prochaine chronique

La violence conjugale : les impacts sur la santé des femmes et enfants.

La Maison Le Prélude La Maison L'Esther 450-682-3050 450-963-6161

La Maison de Lina S.O.S Violence Conjugale 450-962-8085 1-800-363-9010

Lors d'un épisode de violence ou de menace 911

Source : Fannie Roy, agente de promotion et de prévention des Maisons d'hébergement de Laval

« Ce projet a été réalisé par les trois Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de Laval. Sa réalisation a été rendue possible grâce au financement de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval. »